

POLITIQUE D'ADHÉSION ET DE MEMBERSHIP

Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Version 2 – 29 avril 2021
Version 1 - 20 février 2017

1. Champ d'application

Cette politique s'applique à l'ensemble des individus et des organisations qui devient membre du Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

2. Objectifs

Cette politique a pour objectif d'encadrer tout ce qui concerne le membership.

3. Catégories

La corporation comprend trois catégories de membres:

a) Les membres individuels:

Toute personne physique intéressée aux buts et activités de la Corporation et demeurant au Québec peut devenir membre individuel à la condition d'avoir rempli la formule dédiée et de payer la cotisation annuelle exigible telle que déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

b) Les membres corporatifs:

Toute entreprise, institution d'enseignement, municipalité ou tout autre organisme privé ou publique intéressé aux buts et activités de la Corporation et ayant une place d'affaires au Québec, peut devenir membre corporatif à condition d'avoir rempli la formule dédiée et d'avoir payé la cotisation annuelle exigible, telle que déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

Les membres corporatifs sont divisés en neuf (9) secteurs, soit : agricole, communautaire, éducation, faune, municipal, organismes environnementaux, santé, socio-économique, et syndicat.

c) Les membres employés :

Les employés ou tout autre individu ayant des liens d'affaires avec la corporation, intéressé aux buts et activités de celle-ci et demeurant au Québec peuvent devenir membre employé à la condition d'avoir rempli la formule dédiée et de payer la cotisation annuelle exigible, telle que déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

Les membres employés ont le droit de participer à toutes les activités de la Corporation, de recevoir les avis de convocation aux assemblées des membres et d'assister à ces assemblées. Ils ne peuvent pas occuper un siège au conseil d'administration et n'ont pas droit de vote à l'assemblée générale annuelle.

4. Campagne d'adhésion et de renouvellement

La campagne d'adhésion et de renouvellement **se déroule tout le long de l'année, mais de façon plus importante** du 1er février au 31 mars de chacune des années.

Lors de cette période, un avis d'adhésion ou de renouvellement est envoyé par courriel ou courrier aux membres actuels et potentiels. Une liste des organisations qui sont le plus susceptibles de devenir membre du CREDD est dressée. En plus d'une sollicitation courrier, chaque organisation de la liste est contactée par téléphone. La campagne d'adhésion est réalisée sur les médias sociaux et sur le site web du CREDD. **Pour cette période**, d'autres activités peuvent être également envisagées.

Tout au long de l'année, le recrutement de nouveaux membres s'effectue lors d'événements. En s'y inscrivant, les individus ont la possibilité d'adhérer au CREDD.

Un membre inscrit sur 2ans voit son adhésion renouveler automatiquement le 1^{er} avril de la seconde année. Une lettre de remerciement pour leur adhésion est envoyée à tous les membres.

5. Durée de l'adhésion

Si l'adhésion en tant que membre est effectuée durant la campagne, c'est-à-dire en février et mars, l'adhésion est valide jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Si l'adhésion en tant que membre est effectuée en dehors de la campagne, c'est-à-dire d'avril à janvier, l'adhésion est valide jusqu'au 31 mars suivant.

6. Les avantages consentis aux membres

- Obtenir **des avantages lors des** événements du CREDD, **par exemple avoir un accès anticipé pour réserver des places**
- **Avoir accès à un programme de reconnaissance basé sur l'engagement environnemental**

- Promouvoir leurs actions **et engagements** environnementaux dans les publications du CREDD **et lors d'un événement annuel**
- **Recevoir de manière régulière de l'information sur les actions environnementales de la région**
- Avoir le droit de vote aux assemblées générales du CREDD
- Avoir la possibilité de siéger au conseil d'administration du CREDD

7. Les engagements des membres

Les engagements des membres sont décrits dans le programme de reconnaissance. Ils sont sujets à changement dans le temps et sont catégorisés par degrés d'accessibilité.

8. Cotisation annuelle

Le conseil d'administration fixe le montant de la cotisation annuelle pour tous les membres, de même que le moment, le lieu et la manière d'en effectuer le paiement.

Adhésion		2 ans	À vie
Individu	Individus	Contribution volontaire (Aucun coût d'adhésion obligatoire)	250\$

Adhésion		1 an	2 ans	À vie
Corporatif	Organismes environnementaux	50\$	90\$	n/a
	Institutions, organismes et PME	75\$	130\$	
	Grandes entreprises (251 employés et +)	250\$	440\$	
Municipal	Municipalités de 2000 et moins (pop.)	75\$	130\$	n/a
	Municipalités de 2001 à 5 000 (pop.)	100\$	175\$	
	Municipalités de 5 001 à 25 000 (pop.)	250\$	440\$	
	Municipalités de 25 001 et plus (pop.)	500\$	875\$	

ANNEXE I

Formulaire d'adhésion au Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Adhésion		1 an	2 ans
Corporatif	Organismes environnementaux	50\$	90\$
	Institutions, organismes et PME	75\$	130\$
	Grandes entreprises (251 employés et +)	250\$	440\$
Municipal	Municipalités de 2000 et moins (pop.)	75\$	130\$
	Municipalités de 2001 à 5 000 (pop.)	100\$	175\$
	Municipalités de 5 001 à 25 000 (pop.)	250\$	440\$
	Municipalités de 25 001 et plus (pop.)	500\$	875\$

Type d'inscription : Corporatif Municipal

Nom de l'organisation: _____

Nom de son représentant: _____

Fonction du représentant (s'il y a lieu): _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Signature : _____

Quelles sont vos motivations à devenir membre?

- Pour supporter le CREDD dans ses actions
- Parce que je crois que le développement durable d'une région est possible
- Pour le programme de reconnaissance de l'engagement environnemental**
- Pour m'impliquer lors des assemblées générales ou siéger au conseil d'administration du CREDD
- Autres :** _____

Veillez libeller votre paiement à l'ordre du CREDD et l'envoyer avec le formulaire à l'adresse suivante :

**727, chemin du Pont Taché
Alma (QC) G8B 5B7**

ANNEXE II

Formulaire d'adhésion au Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Adhésion		2 ans	À vie
Individu	Individus	Contribution volontaire (Aucun coût d'adhésion obligatoire)	250\$

Type d'inscription : Individu

Nom du membre: _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Signature : _____

Quelles sont vos motivations à devenir membre?

- Pour supporter le CREDD dans ses actions
- Parce que je crois que le développement durable d'une région est possible
- Pour le programme de reconnaissance de l'engagement environnemental
- Pour m'impliquer lors des assemblées générales ou siéger au conseil d'administration du CREDD
- Autres : _____

Pour réaliser une contribution volontaire, vous pouvez vous rendre au www.creddsaglac.com/membre

Vous pouvez également libeller votre contribution volontaire à l'ordre du CREDD et l'envoyer avec le formulaire à l'adresse suivante :

727, chemin du Pont Taché
Alma (QC) G8B 5B7

ANNEXE III

Formulaire d'adhésion « famille » au Conseil régional de l'environnement (CREDD) et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ce formulaire vous permet à vous et aux membres de votre famille de devenir membre du CREDD. Il n'y a aucun coût d'adhésion, mais les contributions volontaires sont les bienvenues. Pendant votre adhésion de deux ans, vous aurez accès au programme de reconnaissance de l'engagement environnemental, une liste d'actions qui vous permettra de faire la différence.

Pour réaliser une contribution volontaire, vous pouvez vous rendre au www.creddsaglac.com/membre

Représentants de votre famille :

_____	_____
<i>Nom et prénom</i>	<i>Courriel</i>
_____	_____
<i>Nom et prénom</i>	<i>Courriel</i>

Veillez noter que seuls les représentants de la famille deviennent officiellement membres individuels du CREDD. Les autres membres de la famille sont toutefois comptabilisés à des fins statistiques. Dès que nous recevons votre formulaire d'adhésion, nous vous transmettrons une lettre de remerciement avec toute l'information que vous avez besoin.

Autres membres de la famille : _____

Nom et prénom

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal _____ Téléphone personnel: _____

Signature de l'un des représentants : _____

Quelles sont vos motivations à devenir membre?

- Pour supporter le CREDD dans ses actions
- Parce que je crois que le développement durable d'une région est possible
- Pour le programme de reconnaissance de l'engagement environnemental
- Pour m'impliquer lors des assemblées générales ou siéger au conseil d'administration du CREDD
- Autres : _____